

*Mission Permanente de la République du Congo
auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of the Republic of the Congo
to the United Nations*

**DÉCLARATION
DU CHEF DE LA DÉLÉGATION
DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO,
LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA
COOPÉRATION,**

Son Excellence Monsieur Basile IKOUEBÉ

**AU DÉBAT GÉNÉRAL DE LA SOIXANTE-HUITIÈME SESSION
ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

New York, 27 Septembre 2013

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

Mesdames et Messieurs.

Au début de cette semaine, à l'ouverture du débat général, la communauté internationale a fermement condamné les odieux attentats qui ont une fois de plus frappé le Kenya, victime d'une situation qui doit donner à réfléchir sur notre capacité de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Car le drame du Kenya, c'est d'être situé dans le voisinage d'un territoire, la Somalie, trop longtemps livrée aux groupes terroristes.

La leçon à tirer, c'est d'éviter tout vide qui sert de terreau fertile aux menées les plus subversives.

Voilà pourquoi, en Afrique Centrale, les Etats membres de la CEEAC ont promptement réagi au risque de somalisation de la République Centrafricaine, malgré des moyens limités.

La concertation que viennent de tenir ici à New York le 25 septembre sur la crise humanitaire en RCA les partenaires de ce pays meurtri, indique clairement que la communauté internationale a pris la mesure de l'enjeu, en décidant de s'engager résolument à assister la RCA sur les plans politique, sécuritaire, économique et financier et lui assurer une transition réussie, comme au Mali. Ainsi au-delà même de l'urgence humanitaire, il faut apporter à la RCA toutes les ressources nécessaires à la restauration de l'autorité de l'Etat, au fonctionnement même de son administration, à la relance de l'économie, à la préparation des élections.

Une force internationale de soutien à la Centrafrique, la MISCA, sous conduite africaine se met en place, et nous encourageons le Conseil de Sécurité à adopter rapidement une résolution appuyant cette initiative pour créer les conditions de la restauration de la paix et de la sécurité, garanties de la nécessaire stabilité et de la mise en œuvre de cette feuille de route.

En tant que médiateur et Président du comité de suivi de cette crise, le Congo ne peut que se féliciter d'une évolution aussi encourageante. Il reste de joindre l'acte à la parole.

Monsieur le Président,

En signant l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région des Grands Lacs, le 24 février 2013 à Addis Abeba, le **Président Denis Sassou N'Guesso** a voulu réaffirmer son engagement pour une politique extérieure visant la paix, la sécurité dans le monde, en général et en Afrique, particulièrement dans la sous-région des Grands Lacs et de l'Afrique Centrale. Pour ce faire, il a toujours privilégié la recherche des solutions pacifiques et sa disponibilité dans cette quête n'a jamais été démentie. En témoignent les diverses consultations qu'il a initiées dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord-cadre et les sollicitations dont il est l'objet.

C'est dans ce contexte que le Congo se félicite des conclusions de la deuxième réunion des Etats parties à l'Accord-cadre tenue ici le 23 septembre et salue le leadership du Secrétaire Général de l'ONU, tout en appelant à l'aboutissement des pourparlers de Kampala.

Monsieur le Président,

Il y'a deux ans à peine, nous saluions la vague des soulèvements populaires, dits "Printemps arabes", qui entraînaient la chute de certains régimes politiques dans le monde arabe, parfois par la force des armes. Nous avons salué ces mouvements autant que nous l'avons fait des formidables changements qui ont bouleversé le paysage de l'Europe après la chute du mur de Berlin en 1989.

Aujourd'hui, au regard des développements survenus dans certains de ces pays dont les populations aspiraient et aspirent encore légitimement à la liberté, à la démocratie et à la justice sociale, je ne puis m'empêcher de rappeler les propos que j'avais tenus ici même, à cette tribune, lors de la 66^{ème} session. J'invitais alors à plus de circonspection et de prudence, convaincu que le renversement d'un régime politique ne confère pas nécessairement la liberté et la démocratie, car celles-ci se conquièrent et se nourrissent d'autres conquêtes qui ne sauraient être imposées de l'extérieur.

Ces situations que nous venons d'évoquer sont, à cet égard, pleines d'enseignements, non seulement du fait de l'instabilité interne qui en découle, mais aussi et surtout en raison de leurs conséquences néfastes sur la paix et la sécurité régionales et internationales. C'est le lieu d'évoquer les autres défis à la paix et à la sécurité internationales que posent notamment la tragédie syrienne qui se déroule implacablement

sous nos yeux, l'insoutenable conflit israélo-palestinien qui a consumé tant de vies humaines, d'énergie et de temps.

Concernant la situation en Syrie, ma délégation condamne avec fermeté l'utilisation des armes chimiques et se félicite de l'adhésion du gouvernement syrien à la Convention pour l'interdiction des armes chimiques et de sa décision de placer sous contrôle international son stock d'armes chimiques en vue de leur destruction.

Toutefois, elle estime que seule une issue politique pourrait mettre un terme au martyre du peuple syrien et à cette guerre fratricide qui a déjà coûté la vie à plus de 100.000 personnes. C'est pourquoi le Congo salue l'accord américano-russe qui constitue les prémices de cette démarche qui, comme nous l'espérons, pourrait réunir dans un prochain avenir les protagonistes syriens et toutes les parties concernées autour d'une table dans le cadre d'une conférence pour la paix en Syrie. Nous estimons ici, une fois de plus, qu'il faut privilégier une solution pacifique.

Au moment même où la Syrie consent à éliminer son stock d'armes chimiques, il me paraît opportun de rappeler l'une des menaces les plus graves pour l'humanité qu'est le péril nucléaire. Il est en effet urgent que les Etats dotés de l'arme nucléaire tout autant que ceux qui détiennent d'autres armes de destruction massive, telles les armes biologiques, mettent en œuvre des mesures concrètes permettant d'éliminer ces arsenaux et de progresser vers un réel désarmement, tout en veillant à la prohibition de la prolifération nucléaire à des fins militaires.

L'année dernière, le Congo s'est associé à la décision historique de l'Assemblée générale de conférer le statut d'État non membre observateur de l'ONU à la Palestine. Il s'agissait en l'occurrence d'un acte symbolique salué par la quasi-unanimité de cette auguste assemblée. L'initiative américaine visant à relancer les pourparlers israélo-palestiniens mérite le soutien de l'ensemble de la communauté internationale. Ici également, le Congo encourage le dialogue et écarte tout recours à la force.

Sur ce chapitre des crises politiques, dans cet esprit de paix et de justice, comment ne pas demander la levée de l'embargo injustement imposé au peuple cubain depuis cinq décennies ? Cette décision unilatérale est contraire aux principes et valeurs de la Charte des Nations Unies et à un ordre international basé sur l'État de droit.

Monsieur le Président,

Les effets néfastes de la crise économique et financière qui a secoué le monde récemment sont loin d'avoir été conjurés, même si nous pouvons observer, ici et là, quelques signes de frémissement qui malheureusement, ne sont pas de nature à relancer une croissance soutenue. Les progrès enregistrés par une quarantaine de pays en développement ont certes permis un certain rééquilibrage des pouvoirs, comme l'indique le rapport 2013 sur le développement humain. Cependant, les fruits de la croissance sont inégalement répartis. De même, les disparités au sein d'un même pays et entre pays riches et pauvres posent encore la problématique des inégalités et de la justice sociale, souvent à l'origine de la rupture de la paix

sociale. D'ici 2015, nombreux sont les pays africains qui n'auront pas atteint les objectifs du millénaire pour le développement.

En ce qui concerne mon pays, des progrès significatifs dans la réalisation des OMD s'observent au niveau notamment de ceux relatifs à l'éducation et à la santé maternelle et infanto-juvénile, grâce aux nombreux efforts et initiatives que le Gouvernement a menés à travers, la suppression des frais scolaires, la gratuité des manuels, l'ouverture de cantines scolaires, le recrutement des enseignants, la gratuité de la césarienne, des vaccins et des traitements anti-rétro-viraux.

Néanmoins, certaines lenteurs sont observées dans la progression de la lutte contre la pauvreté et la promotion d'emplois décents. Toutefois, la lutte contre la pauvreté reste une préoccupation majeure à laquelle le Gouvernement accorde un intérêt prioritaire, à travers des programmes d'investissements touchant la santé, l'éducation, la formation professionnelle, les équipements collectifs.

Nous avons donc des raisons d'espérer des avancées d'ici à 2015. Le contexte national s'y prête. La République du Congo jouit d'une stabilité certaine et d'un environnement économique favorable. La paix s'y est installée durablement. Le processus démocratique se consolide, nourri par un dialogue régulier entre opposition et majorité pour des scrutins apaisés.

En outre, le pays dispose d'un cadre global harmonieux pour mettre en œuvre sa politique de développement axée sur la modernisation et l'industrialisation du pays grâce à la mise en œuvre du Plan National de Développement 2012-2016.

L'évolution favorable des prix des produits pétroliers et d'autres ressources naturelles comme le bois a permis au pays d'enregistrer des taux de croissance économique importants, plus de 5% en moyenne par an depuis 2010, alors que le taux d'inflation est maîtrisé. Cette embellie économique favorise en particulier les revenus de l'Etat qui sont en augmentation constante. La République du Congo a également bénéficié d'une annulation substantielle de sa dette avec l'accession au point d'achèvement de l'initiative PPTE en janvier 2010 et peut, dorénavant, disposer de plus de ressources en faveur des programmes de développement nationaux, notamment dans les secteurs sociaux.

Les réformes structurelles entreprises dans le cadre de la Facilité Elargie de Crédit ont permis de réaliser des progrès fondamentaux dans la gestion des finances publiques et dans la stabilisation macro-économique et implique également la bonne santé de l'économie nationale.

Ainsi grâce à ces efforts, les taux de croissance économique très importants projetés pour les deux années à venir et avec respectivement 12,3% en 2014 et 14,8% en 2015, ainsi que les différentes réformes envisagées pour une administration plus performante, devraient permettre au Congo d'accélérer la réalisation de la plupart des cibles des OMD d'ici l'échéance de 2015. Le gouvernement s'est résolument engagé à utiliser tous les moyens financiers et organisationnels nécessaires pour tenir ce pari.

Monsieur le Président,

La Conférence de Rio+20 nous a défini les contours de "**l'Avenir que nous voulons**". L'Ambassadeur ASHE qui fut un des co-facilitateurs du processus de Rio+20, aujourd'hui à la présidence de l'Assemblée Générale, est bien placé pour nous amener à « Planter le décor qui nous permettra d'embrasser cet horizon qu'est cet avenir de nos vœux ».

"L'Agenda de développement post 2015", plantons le décor"; tel est le thème central de la présente session. Ce thème s'affiche comme une invitation à jeter les bases d'une autre vision du développement orienté vers l'éradication de la pauvreté et le développement humain.

Ma délégation convient avec lui qu'il s'agit de concevoir un programme ambitieux et audacieux qui tienne compte des défis nouveaux et émergents du développement et qui intègre mieux les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.

La République du Congo, pays du bassin forestier du Congo, ne peut que s'inscrire dans cette perspective. L'engagement du Congo pour le développement durable, tant au niveau national que régional et international est constant. C'est dans ce cadre qu'après avoir porté la voix de l'Afrique tout au long du processus de Rio+20, le Congo poursuit son engagement militant dans le cadre du groupe de travail ouvert sur les objectifs du développement durable. Ici, ma délégation voudrait souligner la nécessité d'élaborer des objectifs plus larges, plus profonds et plus transformateurs que les OMD, et concède que ceux-ci devraient constituer le point de départ des Objectifs du Développement Durable.

Une fois ces objectifs du développement durable définis, il restera la question vitale du financement du développement durable. C'est pourquoi, ce n'est pas sans intérêt que ma délégation attend du Comité d'experts sur le financement des ODD, une stratégie de financement efficace du développement durable.

Monsieur le Président,

Il est regrettable que la question du changement climatique qui touche l'humanité tout entière, souffre encore de l'absence de consensus. Qu'il me soit permis de revenir sur un sujet de profonde préoccupation pour nous pays en développement. Il s'agit de la question du financement de la lutte contre le changement climatique qui doit demeurer un élément central de nos négociations. Pour notre part, nous insistons sur la nécessité de soutenir les pays en développement dans la mise en place d'un régime sobre en carbone et résilient au changement climatique pour contrer le problème planétaire auquel l'humanité fait face. Malheureusement la question de la finance climat reste entière, notamment avec l'expiration en décembre 2012 du calendrier prévu par les accords de Copenhague (2009), qui ont lancé une période de financement précoce « Fast Start » de 30 milliards USD par an et les incertitudes sur le financement à court et long termes.

En ce qui concerne le mécanisme REDD+, le Congo se félicite du consensus sur la nécessité de la participation de tous les pays, selon leurs capacités respectives et le contexte national, pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts et augmenter les stocks de

carbone forestier qui est responsable de près de 20% des émissions totales de gaz à effet de serre.

Notre attachement à la conservation de la nature et à la protection de la faune nous conduit à mener une action énergique contre le phénomène du braconnage. C'est dans ce contexte que le Congo organisera l'an prochain une grande réunion internationale sur la lutte contre ce fléau à laquelle participeront les acteurs politiques et techniques impliqués dans la gestion de la faune, les pays acheteurs des produits de la faune, des organisations internationales....

Monsieur le Président,

Le monde a changé et il nous faut nous rendre à l'évidence des nouveaux défis géopolitiques qui ont favorisé l'émergence de nouvelles forces sur la scène internationale.

Tout organisme vivant est appelé à évoluer. L'Organisation des Nations Unies que nous voulons plus transparente, plus dynamique et plus démocratique échappera difficilement à cette loi de la nature, sous peine de se scléroser et de devenir un instrument inefficace dans la promotion de la paix, du développement et des droits de l'homme.

Comme le relevait déjà en 1963 le Président John F. Kennedy lors de la dix-huitième session de l'Assemblée générale, je cite « les Nations Unies ne peuvent survivre comme une organisation statique. Ses obligations s'accroissent aussi bien que sa taille. Sa Charte doit être changée ainsi

que ses pratiques. Les auteurs de cette Charte n'avaient pas l'intention qu'elle soit gelée indéfiniment ».

La réforme des Nations Unies est donc urgente et possible. Elle doit se fonder sur des principes de démocratie, de justice, d'égalité. Dans cette optique, le cycle des négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes doit aboutir dans un cadre consensuel à des résultats concrets. Cette réforme participera de la volonté de l'ensemble des Etats membres de faire de notre Organisation une institution porteuse des valeurs de modernité et ouverte sur l'avenir, un sanctuaire des constructeurs de l'avenir de ce monde. Un monde où les défis planétaires nécessitent des solutions globales concertées. Un monde qui se construit dans le socle de la solidarité, de l'unité, du respect mutuel, de la tolérance.

Je vous remercie./.